

RECOMMANDATION 11

Le gouvernement du Canada devrait parallèlement continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement de l'Arabie saoudite afin que ce dernier mène une enquête approfondie en réponse aux accusations de déni de justice et de torture formulées par le citoyen canadien William Sampson et qu'il se conforme en toute chose à ses obligations internationales en matière de droits de la personne. Jusqu'à ce que justice soit rendue, et perçue comme telle, les relations bilatérales ne pourront se développer de façon aussi constructive qu'elles le devraient, d'après nous, dans l'intérêt des deux pays.

La libération et la réhabilitation de William Sampson, ayant la double citoyenneté canadienne et britannique, ainsi que de six autres détenus en Arabie saoudite ont été le résultat des efforts déployés par le gouvernement tout au long de leur détention. à plusieurs reprises, le gouvernement a appelé vigoureusement l'Arabie saoudite à honorer ses obligations, en tant que partie à la Convention des Nations Unies contre la torture, en menant une enquête approfondie sur les allégations crédibles de torture et en accordant réparation aux victimes. Le gouvernement a aussi exprimé systématiquement ses préoccupations en matière de droits de l'homme à l'Arabie saoudite dans les déclarations du Canada à l'Assemblée générale et à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, et entend continuer d'exprimer ses préoccupations, s'il y a lieu.

RECOMMANDATION 12

En s'engageant dans un dialogue politique avec le gouvernement de l'Égypte, le Canada devrait encourager systématiquement ce pays à entreprendre des réformes démocratiques et à respecter les normes de base universellement reconnues en matière de droits de la personne, notamment à faire les efforts nécessaires pour éliminer la violence politique et l'extrémisme religieux. Ces efforts devraient aussi porter sur les causes sous-jacentes que sont la pauvreté et l'exclusion sociale.

Compte tenu du dialogue politique ouvert et honnête que nous avons avec l'Égypte, le gouvernement n'hésite pas à faire auprès du gouvernement de l'Égypte des démarches au sujet des droits de l'homme, du rôle de la société civile et du besoin de démocratisation. Le gouvernement suit régulièrement la situation sur le terrain et encourage systématiquement l'Égypte à opérer des réformes démocratiques et à respecter ses obligations en vertu du droit international en matière de droits de l'homme – particulièrement en ce qui concerne les efforts qu'elle déploie pour atténuer la violence politique et l'extrémisme religieux.

Ces mesures font souvent l'objet d'une concertation avec les ambassades de pays d'optique commune au Caire, notamment par l'entremise du Groupe de soutien aux donateurs, coprésidé par le Canada, et de son Sous-groupe sur le développement participatif et la bonne gouvernance, mécanisme permettant de faire pression sur le gouvernement égyptien tout en encourageant un